

Le Conseil national de la Statistique (CNS) tient ce 16 juin 2017 sa troisième Session ordinaire.

Placé sous l'autorité du Premier Ministre, le Conseil national de la Statistique est chargé de proposer au gouvernement les orientations générales de la politique statistique de la nation. Les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que les instruments de coordination des activités du Système statistique national.

[Voir les missions et la composition du CNS](#)